

UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES



Assemblée générale du 2 Mars 2020

Point 9 : intervention de Monsieur Ives MELET, ancien recteur, sur le sujet :

« Pourquoi et comment transférer le système éducatif Français à la nouvelle Calédonie » (extrait de l'intervention en pièce jointe)

Les kanaks et les caldoches :

Quelques participants posent des questions, notamment :

Il y a quatre langues régionales reconnues, quelle répercussion dans l'enseignement scolaire ?

Exemple en maternelle le Kanak est maintenu afin de préserver la mémoire orale car pas d'écrit, donc pas de livre. La langue maternelle est donc prioritaire, puis l'enseignement du français arrive ensuite sur le plan politique : reconnaissance de la culture qui passe par la langue : au collège enseignants (discipline linguistique imposée) qui ont eu le soutien de l'inspection générale pour écrire des référentiels (livres, histoires) transfert des connaissances orales avec des personnes motivées qui ont envie d'avancer les indépendants, les opposants sont de l'ordre de 5 à 10 % seulement (budget éducation nationale 380 millions d'€ dont 300 de masse salariale)

La secrétaire de séance

Michelle MESSIN

Le Président,

Richard ROSSO